Mauriciennes d'influence!

CAHIER DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX *MAURICIENNES D'INFLUENCE* 2012
PRIX *PARI POUR L'ÉGALITÉ*

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
30 MARS 2012



Table de concertation
du mouvement
des femmes
de la Mauricie



LES PRÉSIDENTES D'HONNEUR

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX Mauriciennes d'influence! REMIS EN 2010

Mettre beaucoup de soi-même dans ce que nous faisons, voilà qui représente bien l'action de s'impliquer. Mais pourquoi s'impliquer ?

Pour ma part, je suis une personne stimulée par les défis. Je trouve très valorisant de pouvoir contribuer par mes compétences et connaissances aux succès des organismes auprès desquels je m'implique. En retour, cela me permet de bénéficier des compétences et connaissances des personnes extraordinaires que je côtoie. J'ai à cœur le développement socio-économique de ma région et je trouve important de pouvoir y contribuer.

J'adhère à la mission des *Mauriciennes d'influence*, qui est, d'accroître la représentativité féminine là où les décisions se prennent, car je crois qu'il est important pour les femmes d'influence de se démarquer et de faire leur place.

Pour moi, recevoir le prix *Mauriciennes d'influence* de la relève en 2010 a été une reconnaissance très importante. Ça m'a permis, entre autres, d'entretenir ma motivation à continuer mes efforts d'implication malgré la réalité de la conciliation travail-famille parfois compliquée !

Félicitations et bon succès aux finalistes des prix *Mauriciennes d'influence*. La région a besoin de femmes comme vous !

Karine Provencher, CA, MBA
Directrice principale, Samson Bélair/Deloitte & Touche

Il y a deux ans, j'ai eu le très grand privilège d'être choisie Mauricienne d'influence de la décennie parmi un groupe de femmes extraordinaires. C'est évidemment avec un grand plaisir que j'ai accepté la coprésidence du 2e gala de *Mauriciennes d'influence*. Aujourd'hui, je suis très fière de participer à cette activité

Le premier gala m'aura surtout permis, ainsi qu'à vous toutes, j'en suis convaincue, de connaître l'implication et l'engagement de plusieurs femmes de la Mauricie. Nous avons ainsi pu découvrir que nous sommes de plus en plus présentes dans les différentes sphères des organisations régionales.

Évidemment le réseau *Mauriciennes d'influence* est un outil que nous devons continuer à utiliser et à partager. Il est là pour nous soutenir, et en plus il nous appartient.

Je terminerai en saluant l'initiative du conseil d'administration d'avoir ajouté des catégories cette année. Je vous invite donc, chères Mauriciennes, à participer en grand nombre à ce 2e gala pour célébrer nos succès.

France Beaulieu
Responsable du bureau de comté de la députée Lise St-Denis



Table de concertation
du mouvement
des femmes
de la Mauricie

LA TCMFM ET *MAURICIENNES D'INFLUENCE*

Depuis 1982, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des femmes. L'organisme est constitué de divers groupes, de comités et de membres individuelles provenant de différents milieux tels que la santé et les services sociaux, le développement local et régional et la défense collective des droits.

Par sa présence à de nombreux lieux de concertation, auprès de regroupements régionaux ou nationaux, d'instances représentatives du milieu ou encore par sa participation active au développement local et régional, la TCMFM apporte la voix des femmes et favorise la force d'action par l'échange et la concertation sur des dossiers d'actualité.

QU'EST-CE QU'UNE *MAURICIENNES D'INFLUENCE*

Une femme qui s'implique activement dans un ou des lieux de pouvoir de sa communauté.

QUELS SONT CES LIEUX D'IMPLICATION

Milieux scolaire (conseil d'établissement, commission scolaire, conseil étudiant), de travail (conseil d'administration, comité), des affaires, de la politique, de la santé et services sociaux (CSSS, CHSLD, hôpitaux), etc.

LA MISSION DE *MAURICIENNES D'INFLUENCE*

Accroître la représentativité féminine là où les décisions se prennent.

MAURICIENNES D'INFLUENCE C'EST AUSSI

- Une banque de candidates accessibles aux instances qui ont des postes à combler.
- Des interventions ciblées auprès des instances de décisions.
- Le développement de compétences.
- Du réseautage.

POURQUOI LES PRIX Mauriciennes d'influence!

À la suite du succès des prix *Mauriciennes d'influence* de la relève et de la décennie, remis lors de la Soirée 10e anniversaire en avril 2010, la TCMFM a décidé de renouveler cette initiative à tous les deux ans.

Les femmes représentent plus de la moitié de la population mais seulement un tiers des personnes occupant un poste décisionnel dans la région. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en lumière le travail accompli pas ces femmes. Du même coup, la TCMFM souhaite encourager d'autres femmes à s'impliquer à leur tour et ce, de manière à augmenter la participation féminine dans les lieux de décisions de la région.



LES PRIX *MAURICIENNES D'INFLUENCE* REMIS AUX LAURÉATES SONT UNE CRÉATION DE SYLVIE LEBLANC, ARTISTE EN MÉTIERS D'ARTS DE LA MAURICIE.



FICHE D'INSCRIPTION PRIX Mauriciennes d'influence!

Catégorie (choisir l'une des cinq catégories) : _____

Renseignements sur la femme présentée :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

MRC : _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Date de naissance : _____ (pour le Grand Prix de la relève *Mauriciennes d'influence* 2012)

Renseignements sur l'organisation ou la personne qui présente :

Nom de l'organisation : _____ Personne responsable : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

MRC : _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Je, _____, par la présente, confirme avoir pris connaissance de mon dossier de candidature et être en accord avec celui-ci. De plus, **je confirme ma présence lors du gala du 10 mai 2012** dans le cas où je serais finaliste.

Signatures : _____ (candidate)

_____ (personne responsable de la candidature)

DOSSIER DE CANDIDATURE*

Maximum de trois pages, 8 ½ x 11, non brochées, non reliées, non plastifiées.

Le dossier de candidature doit répondre aux trois questions suivantes :

- Dans quelle(s) organisation(s) a siégé ou siège la candidate ? À quel titre ? Depuis combien de temps ?
- Quelles sont les réalisations ou les actions qui témoignent des qualités de femme d'influence de la candidate ? Et quels sont les embûches et obstacles les plus marquants rencontrés ?
- Quelles sont les répercussions de son implication dans les lieux de pouvoir ? Qu'est-ce que cette femme a apporté ou apporte à l'organisation ?

ANNEXES (FACULTATIF)

- Revue de presse trois pages maximum.
- Curriculum vitæ.

* Tout autre matériel ne sera pas accepté.

LES CATÉGORIES PRIX Mauriciennes d'influence!



1 • **ART-CULTURE-LOISIR-TOURISME-SPORT**

(tous les conseils d'administration touchant ces domaines)

2 • **ÉDUCATION**

(commission scolaire, conseil d'établissement, assemblée générale étudiante, conseil étudiant, conseil d'administration d'établissement scolaire, etc.)

3 • **ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE-AGROALIMENTAIRE**

(tous les conseils d'administration touchant ces domaines)

4 • **POLITIQUE**

(municipale, provinciale, fédérale)

5 • **SANTÉ-SERVICES SOCIAUX-COMMUNAUTAIRE-ÉCONOMIE SOCIALE**

(CSSS, ASSS, hôpitaux, tous les conseils d'administration d'organismes communautaires ou d'entreprises d'économie sociale, etc.)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être une femme.
- Résider en Mauricie.
- S'impliquer dans un lieu décisionnel qui se trouve sur le territoire de la Mauricie.
- Faire parvenir les dossiers de candidature au bureau de la TCMFM au plus tard le 30 mars 2012 à 16 h 00 (preuve de la poste).
- Accepter d'être candidate en signant la section « Confirmation de candidature » de la fiche d'inscription.
- Consentir que son nom, sa photo et tout élément divulgué dans son dossier de candidature concernant sa vie professionnelle ou personnelle soient utilisés aux fins de sélection des finalistes et aux fins de publicité dans le cadre du gala du 10 mai 2012.
- Être obligatoirement présente, si la candidate est finaliste, lors du gala du 10 mai 2012 à Shawinigan. Une paire de billets de courtoisie sera offerte à toutes les finalistes.

Notes :

- Les administratrices ou les employées de la TCMFM ne sont pas admissibles.
- Le jury se réserve le droit de ne pas remettre de prix dans une catégorie dans le cas où le nombre de candidatures n'est pas jugé suffisant.

GRAND PRIX *MAURICIENNES D'INFLUENCE* 2012

GRAND PRIX DE LA RELÈVE *MAURICIENNES D'INFLUENCE* 2012 (16-35 ANS)

Les récipiendaires seront choisies parmi toutes les candidatures, toutes catégories confondues. Ce sont des femmes dont le cheminement et les implications dans les instances de décisions sont une source de motivation et d'inspiration pour toutes les femmes.

NOUVEAU EN 2012

LE PRIX

Parité pour l'égalité





LE PRIX PARI POUR L'ÉGALITÉ

À la suite de l'adoption par la Conférence régionale des élus de la Mauricie d'une politique d'égalité et de parité, la TCMFM a décidé de remettre un prix à une instance de décisions de la Mauricie qui œuvre à l'avancement de l'égalité sur le plan de la représentativité hommes/femmes au sein de son organisation.

Ce prix soulignera publiquement les initiatives prises par une organisation qui visent à accroître la participation des femmes à la vie collective et à prendre en compte leurs besoins et intérêts.

DES EXEMPLES D'INITIATIVES

- Adoption d'une politique d'égalité et/ou de parité entre les femmes et les hommes.
- Mise en place de mesures de conciliation travail-famille-engagement pour les employés et le conseil d'administration (ex. remboursement des frais de garde).
- Alternance homme/femme dans l'attribution d'un poste au sein du conseil d'administration.
- Utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).
- Utilisation de la rédaction épicène (procédé de rédaction, comme la formulation neutre et la féminisation, qui favorise une égale visibilité des femmes et des hommes dans les textes sans les alourdir).
- Délégation de femmes sur des comités, etc.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être une organisation (OSBL, coopérative, entreprise d'économie sociale, organisme public et parapublic).
- Avoir un conseil d'administration mixte et un siège social en Mauricie.
- Faire parvenir son dossier de candidature au bureau de la TCMFM au plus tard le 30 mars 2010 à 16h00 (preuve de la poste).
- Accepter que l'organisation soit mise en candidature en signant la section « Confirmation de candidature » de la fiche d'inscription.
- Consentir que le nom de l'organisation, son logo ou tout élément divulgué dans son dossier de candidature concernant sa gouvernance soient utilisés aux fins de sélection des finalistes et aux fins de publicité dans le cadre du gala du 10 mai 2012.
- Être obligatoirement représentée, si l'organisation est finaliste, lors du gala du 10 mai 2012. Une paire de billets de courtoisie sera offerte aux organismes finalistes.

Note :

- Le jury se réserve le droit de ne pas remettre de prix pour cette catégorie dans le cas où le nombre de candidatures serait jugé insuffisant.



FICHE D'INSCRIPTION PRIX Parité pour l'égalité

Renseignements sur l'organisation :

Nom complet : _____

Nom et titre de la personne responsable : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

MRC : _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Nombre de membres du conseil d'administration : ____ (___ femmes / ___ hommes)

Je, _____ , par la présente, confirme avoir pris connaissance du dossier de candidature de l'organisation et être en accord avec celui-ci. De plus, **je confirme que l'organisation sera représentée lors du gala du 10 mai 2012**, dans le cas où l'organisation serait finaliste.

Signature : _____ (direction ou membre du conseil d'administration)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Maximum de trois pages, 8 ½ x 11, non brochées, non reliées, non plastifiées.

Le dossier de candidature doit répondre aux quatre questions suivantes :

- Pourquoi la parité de représentation est importante pour votre organisation ?
- Quels gestes concrets ont été posés pour atteindre la parité de représentation (par exemple : politique, mesures)? Quels sont les résultats obtenus ?
- Quelles sont les pratiques novatrices mises en place par votre organisation afin d'améliorer la parité de représentation ?
- Favorisez-vous la relève par l'intégration des jeunes femmes (16-35 ans) ?

ANNEXES (FACULTATIF)

- Revue de presse trois pages maximum.
- Tout autre document pertinent sera accepté (prière de cibler le contenu concernant l'égalité et la parité dans votre gouvernance)

LA REMISE DES PRIX

Mauriciennes d'influence! ET Parité pour l'égalité

AURA LIEU LE JEUDI 10 MAI 2012
À L'AUBERGE GOUVERNEUR DE SHAWINIGAN LORS D'UN GALA ANIMÉ PAR PATRICIA POWERS.

PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS AU COÛT DE 30,00 $

POUR RÉSERVATION ET INFORMATIONS :

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

946, rue St-Paul, local 202
Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3

Téléphone : 819 372-9328
Télécopieur : 819 372-9708

WWW.TCMFM.CA | WWW.MAURICIENNES.CA

La réalisation des cet évènement est rendue possible dans le cadre de l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la région de la Mauricie grâce au financement des partenaires suivants :

Partenaires pour l'égalité en Mauricie

Forum Jeunesse Mauricie

CRÉ DE LA MAURICIE CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

Québec
Avec la participation de :
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

acalytes.ws